



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 021-212100168-20260605-26060501-DE

SLOW

### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice :	15
Présents :	9
Représentés :	5
Absent :	1
Votants :	14

### DATE DE CONVOCAION :

Décret n°2026-301  
du 21 avril 2026  
Convocation du 28 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 du mois de juin à 13 heures 00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame CORDELIER-BOUHOURS, adjointe au maire, en l'absence du maire.

**Présents :** CORDELIER-BOUHOURS Pauline, DESCHAMPS Martine, ROUSSEAU Jean-Yves, GENSON Martine, DOSNON Clyde, AUDARD Morgane, DIRY Marina, BERNARD Jérémie, MISSET Emilie

**Absents ayant donné pouvoir :** M. POITOU Thierry donne pouvoir à M. DOSNON, M. GOMBERT Gérard donne pouvoir à Mme DIRY, M. COUILLEROT donne pouvoir à Mme CORDELIER-BOUHOURS, M. BALLOU donne pouvoir à Mme AUDARD, Mme DUPRÉ donne pouvoir à Mme GENSON

**Absente excusée :** Mme ADDA-ATTOU Emma

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Mme DIRY Marina

### **Objet : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS – 26060501**

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n°INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°878 pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune, modifié par l'arrêté préfectoral n°920 pris en date du 27 mai 2026

#### *a) Composition du bureau électoral*

Mme CORDELIER-BOUHOURS Pauline, adjointe au maire, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme DESCHAMPS Martine, Mme GENSON Martine, Mme MISSET Emilie, M. BERNARD Jérémie. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### *b) Election des délégués*

Les candidatures enregistrées :

Mme AUDARD Morgane  
M. COUILLEROT Lou  
Mme DESCHAMPS Martine  
M. GOMBERT Gérard

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	14
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	14
- majorité absolue :	8

Ont obtenu : (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)

- M. COUILLEROT Lou	14 voix
- Mme AUDARD Morgane	14 voix
- M. GOMBERT Gérard	11 voix
- Mme DESCHAMPS Martine	3 voix

M. COUILLEROT Lou a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme AUDARD Morgane a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. GOMBERT Gérard a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

### C) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées

Mme CORDELIER-BOUHOURS Pauline

M. ROUSSEAU Jean-Yves

Mme DIRY Marina

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	14
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	14

Ont obtenu : (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)

- Mme DIRY Marina :	14 voix
- Mme CORDELIER-BOUHOURS Pauline :	14 voix
- M. ROUSSEAU Jean-Yves :	12 voix
- Mme DESCHAMPS Martine :	2 voix

Mme DIRY Marina a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme CORDELIER-BOUHOURS a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. ROUSSEAU Jean-Yves a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Pauline CORDELIER-BOUHOURS,

Adjointe au Maire





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le 09/06/2026

ID : 021-212100168-20260605-26060502-DE

SLOW

### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice :	15
Présents :	9
Représentés	5
Absent :	1
Votants :	14

### DATE DE CONVOCATION :

28 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 du mois de juin à 13 heures 00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame CORDELIER-BOUHOURS, adjointe au maire, en l'absence du maire.

**Présents :** CORDELIER-BOUHOURS Pauline, DESCHAMPS Martine, ROUSSEAU Jean-Yves, GENSON Martine, DOSNON Clyde, AUDARD Morgane, DIRY Marina, BERNARD Jérémy, MISSET Emilie

**Absents ayant donné pouvoir :** M. POITOU Thierry donne pouvoir à M. DOSNON, M. GOMBERT Gérard donne pouvoir à Mme DIRY, M. COUILLEROT donne pouvoir à Mme CORDELIER-BOUHOURS, M. BALLOU donne pouvoir à Mme AUDARD, Mme DUPRÉ donne pouvoir à Mme GENSON

**Absente excusée :** Mme ADDA-ATTOU Emma

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Mme DIRY Marina

### **Objet : MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES – 26060502**

**Cette délibération annule et remplace la délibération n°26050401 du 04.05.2026**

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, il est proposé de créer quatre commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

**La Commission finances, commande publique et administration générale**

**La Commission travaux, bâtiments, voirie, réseaux et urbanisme**

**La Commission cadre de vie, environnement, mobilités douces, étangs**

**La Commission vie locale, associations, communication**

Il est proposé que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, chaque membre pouvant faire partie de une à quatre commissions.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des membres de commissions communales,

**ADOpte** la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 - Commission finances, commande publique et administration générale
- 2 - Commission travaux, bâtiments, voirie, réseaux et urbanisme
- 3 - Commission cadre de vie, environnement, mobilités douces, étangs
- 4 - Commission vie locale, associations, communication

**DECIDE** que chaque membre peut faire partir de une à quatre commissions

**DESIGNE**, après appel à candidatures, au sein des commissions suivantes : (M. le Maire est membre de droit dans toutes les commissions)

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le 09/06/2026

ID : 021-212100168-20260605-26060502-DE

SLOW

<b>Commission finances, commande publique et administration générale</b>	Emma ABERNATHY Yahya BALLOW Morgane AUDARD
<b>Commission travaux, bâtiments, voirie, réseaux et urbanisme</b>	Marina DIRY Jean-Yves ROUSSEAU Gérard GOMBERT Yann BALLOW Thierry POITOU
<b>Commission cadre de vie, environnement, mobilités douces, étangs</b>	Jérémy BERNARD Gérard GOMBERT Martine DESCHAMPS Emilie MISSET Valérie DUPRÉ Thierry POITOU
<b>Commission vie locale, associations, animation, culture et cérémonies</b>	Pauline CORDELIER-BOUHOURS Valérie DUPRÉ Emilie MISSET Martine GENSON Clyde DOSNON Morgane AUDARD

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Pauline CORDELIER-BOUHOURS,

Adjointe au Maire

